

# PROGRAMME DE FORMATION

## LA PREVENTION DES RISQUES LIES AU TELETRAVAIL

### PUBLIC

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.

### OBJECTIFS

- Connaître le cadre légal et les différentes modalités du télétravail
- Organiser le télétravail en toute sécurité juridique
- Analyser les risques liés au télétravail
- Définir et mener des actions de prévention en lien avec l'analyse des risques

### POINTS CLÉS DE LA FORMATION

- Comment mettre en place le télétravail ?
  - Les différentes formes de télétravail
  - La nécessité ou pas d'un acte juridique
  - Télétravail volontaire / télétravail imposé
  - Définir les activités éligibles
- Le statut de télétravailleur
  - Egalité de droits
  - Gérer le temps de travail
  - Les conséquences salariales : rémunération, avantages sociaux, frais ...
  - Les points d'attention : contrôle de l'activité, maintenir le lien, la sécurité du télétravailleur ...
- L'analyse des risques télétravail
  - Comment réaliser l'analyse des risques
  - L'intégration dans le Document Unique d'évaluation des Risques (DUER)
  - Suivre la qualité de vie au travail des télétravailleurs
- Les actions de prévention
  - Formation managers et télétravailleurs
  - Savoir définir les règles du télétravail
  - Savoir communiquer efficacement dans le cadre du travail à distance
  - L'aménagement du poste de travail du télétravailleur : des équipements aux postures de travail
  - Retours d'expériences sur des actions déjà mises en œuvre en entreprise (avantage et inconvénients)

### ORGANISATION, DURÉE, DATE

Date : le mercredi 30 juin 2021

Durée : de 9h00 à 17h00

Lieu : AIRM-SIEL - 26 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 69330 MEYZIEU



**MEDEF Lyon-Rhône**

60, avenue Jean Mermoz  
69384 Lyon Cedex 08

T. +33 (04) 78 77 07 01

F. +33 (04) 78 77 07 00

contact@medeflyonrhone.com  
www.medeflyonrhone.com



**MEDEF**  
}LYON-RHÔNE{